

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation	03/02/2023
Date d'affichage	03/02/2023
Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
Votants	15

L'an deux mil vingt-trois, le 09 février à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MARTIN, Maire,

Présents : Jean-Claude MARTIN- Florence CARELLO - Jocelyne MAUREL- Didier FRAISSINET- Roland HUTTIER- Dolores PILLARD- Isabelle CARDEAU- - Sandrine GAIDON- Lydie Casara- DADDIO Valerie

Pouvoirs : Michel LOZANO donne pouvoir à Jocelyne MAUREL- Jonathan PASCUTTO donne pouvoir à Dolores Pillard- Killian FAVRE donne pouvoir à Florence CARELLO- Jean Paul PITOLLA donne pouvoir à Jean-Claude MARTIN- Stephane FRASCONI donne pouvoir à Isabelle Cardeau- Valérie DADDIO donne pouvoir à Lydie Casara

Secrétaire de séance : CARELLO Florence

Délib :01_2023

Objet : Demande de subvention à l'Agence Nationale du sport pour la réalisation d'un nouvel équipement sportif de plein air et accessible à tous.

Le programme « 5000 terrains de sport » vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024. Le déploiement a été confié à l'Agence Nationale du Sport. À destination des collectivités et des associations à vocation sportive, ce plan contribue à l'action de l'Agence en matière de correction des inégalités sociales et territoriales. Il est destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité.

La commune de BONSON a décidé de développer l'accessibilité à la pratique sportive pour tous, favorisant ainsi bien-être et santé de ses administrés.

Consciente de l'impact positif du sport dans notre quotidien, la commune de BONSON a été labellisée « Terre de Jeux » et a mis en œuvre de nombreuses activités pour inciter à la pratique sportive quel que soit l'âge et le centre d'intérêt de ses administrés. De plus, dans le cadre de l'opération « Le Sport est dans le pré », le CDOS propose de nombreuses séances de sport adapté pour nos seniors actifs et mobiles.

Dans le cadre du programme 5000 terrains de sport, la commune souhaite s'équiper d'un équipement sportif de plein air et accessible à tous un « Workout »

En effet, notre commune compte un grand nombre de pratiquants libres et cet équipement de proximité permettrait de pratiquer une activité physique innovante adaptée à tous les niveaux. Son accès libre est bien en adéquation avec les nouvelles attentes de la population.

L'installation de l'équipement sportif se situera dans un environnement dynamique, générateur de flux ; à l'entrée du village dans le cadre du réaménagement de ce site.

L'équipement bénéficiera d'un accès facilité et d'une grande lisibilité.

Le cout de cette installation s'élève à 14410 Euros HT. La commune doit prendre à sa charge au minimum 20 % du montant total de l'équipement.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention faite auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'acquisition et installation d'un équipement sportif de plein air, en libre accès de type «Workout », à hauteur de 80 % du projet et autoriser le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'instruction de cette demande de subvention.

Ouï L'exposé de Monsieur Le Maire

Le conseil municipal

A l'unanimité

Autorise la demande de subvention faite auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'acquisition et installation d'un équipement sportif de plein air, en libre accès de type « Workout », à hauteur de 80% du projet.

Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'instruction de cette demande de subvention

Le Maire

Jean-Claude Martin

